



Bonjour à toutes et à tous,

Certains d'entre vous ont peut-être été informé que Solidaires Finances Publiques a demandé une audience sur la Recherche, et ce à l'initiative de notre section. (info dans le fil d'actualité, lettre d'info à destination de tous les adhérents)

Ci après quelques explications sur cette démarche qui est indispensable dans la période.

Avant l'été, des rumeurs ont circulé sur des suppressions d'emplois, voir de service à la DNEF. Certaines concernaient les BII, notamment à cause de la police fiscale qui doit être créée.

Les élus de Solidaires Fip DNEF ont donc posé la question des emplois de la DNEF en CAPL et au CTL du 28 juin. Pas de réponse de notre direction...pas plus que nous n'en n'avions obtenu lors de l'audience avec le conseiller de M. Darmanin !

Il est indéniable que nous subissons des coupes drastiques dans les effectifs puisque le chiffre global des suppressions d'emplois à la DGFIP est maintenant avéré, également du fait de la création de la police fiscale, dont il a toujours été dit qu'elle se ferait à effectifs constants (cf note compte rendu de l'audience avec le conseiller du Ministre : <https://solidairesfinancespubliques.org/mon-espace.html>)

A ce jour, il est impossible de savoir combien de suppressions d'emplois sont ou seront effectivement prévues à la DNEF. C'est en général plutôt vers la fin d'année que ces annonces tombent. Mais en tout état de cause, dans la période et le contexte actuels, il est évident que tous les chefs de service et tous les directeurs y réfléchissent. Il ne faut pas être un génie en mathématiques pour se douter que des postes, des missions seront nécessairement sacrifiés dans la recherche et le contrôle.

Pour la défense de nos emplois, il faut à notre sens défendre nos missions et agir à plusieurs niveaux :

► Pour la pérennité des services, c'est au niveau décisionnel qu'il faut s'adresser : Solidaires Finances Publiques a donc demandé une audience à Maité Gabe, cheffe du contrôle fiscal. Nous pourrions également y évoquer certains aspects (relations avec DIRCO, stats..)

► Pour les aspects relevant de la direction, vos conditions de travail, nous vous proposons de demander à la direction de la DNEF un CTL, comme nous l'avons fait pour évoquer la stratégie pénale qui a des conséquences sur nos missions, nos emplois (celui-ci aura lieu le 8 octobre). Pour faire court, la stratégie de contrôle ne peut pas être décidée au seul prisme du recouvrement et ce n'est pas en passant systématiquement par un article 40 que les fraudeurs peuvent être mis hors circuit et la fraude éradiquée.

En tout état de cause, c'est avec vous que nous préparerons ces réunions.

Concernant les BII, quelques exemples des problématiques de la période déjà identifiées par notre section :

- des enjeux financiers élevés exigés
- des refus de dossiers sans insuffisamment justifiés : d'après ce que la direction a répondu lors du

dernier CTL, les refus seraient expliqués aux chefs de service : à savoir donc si c'est le cas dans la votre

- alimentation en enquêtes...

- .. et mise en place de relations au sein de la DGFIP et des autres services de l'État, permettant un véritable partenariat de fond

- refus des dossiers par les services de contrôle :

Cette liste n'est bien sur pas exhaustive et toutes les questions que vous souhaitez seront posées à la direction.

Anticipons pour nous défendre, valorisons nos missions

Nous devons adapter notre méthode, agir avant que les suppressions de postes soient annoncées car elle deviennent à ce moment inéluctables, impossibles à contrer .

Ce n'est plus seulement en protestant contre les suppressions d'emplois que nous obtiendrons des résultats. Nous le faisons depuis des années et nous n'avons réussi qu'à limiter la casse.

Dans une période qui s'annonce compliquée pour le contrôle fiscal, notre section souhaite engager un travail pour valoriser la recherche et démontrer que c'est le vecteur d'amélioration du contrôle fiscal et de sa programmation. Ce n'est pas l'examen de comptabilité du bureau qui va révéler la fraude ou le data mining qui va permettre de la débusquer !

Il faut agir différemment, adopter une stratégie offensive en mettant en valeur nos missions.

C'est au niveau gouvernemental que se « jouent » les suppressions d'emplois. Les gouvernements ont trop tendance à couper à la hache dans les effectifs parce qu'ils ne savent même pas quelles missions sont exercées, ni comment !

Solidaires Finances Publiques fait un énorme travail de pédagogie auprès du gouvernement, des parlementaires, de la cour des comptes. Notre organisation s'emploie à convaincre le plus largement possible sur notre besoin de moyens pour traquer la fraude (audition et contributions écrites auprès de l'Assemblée nationale, du Sénat, rapports et communiqués de presse ..)

De même, nous devons emporter l'adhésion du citoyen à notre cause, nous vous proposerons des actions dans ce but.

Pour mémoire, Solidaires Finances Publiques n'est pas opposé à la création de la police fiscale puisque c'était déjà notre position à la création de la BNRDF (à l'époque SEJUF). Nous avons soutenu cette création mais en argumentant sur une localisation au sein de Bercy, avant l'arbitrage ayant conduit à localiser ce service au sein du Ministère de l'Intérieur. Cette création de service irait donc dans le bon sens, même si de nombreuses questions subsistent (ex : la répartition des compétences entre services..)

Mais surtout pour nous, cette création de service doit s'accompagner de créations d'emplois : quand on veut remplir une mission il faut s'en donner les moyens.

**Il faut se préparer à organiser une riposte pour défendre nos métiers, nos missions.
Nous avons besoin de vous pour cela !
Ecrivez-nous, rejoignez-nous.**

Rachel hug

Pour la section Solidaires Finances Publiques DNEF.

06.03.13.18.31